



Fiche signalétique

The Armor All/STP Products Company

44 Old Ridgebury Road
Suite 300
Danbury, CT 06810
Tel. 1-203-205-2900

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit : STP® Ultra Diesel 5-in-1 Fuel System Cleaner - Nettoyant pour système d'alimentation diesel Ultra 5 en 1 STP®

Partie responsable : The Armor All/STP Products Company
44 Old Ridgebury Road
Suite 300
Danbury, CT 06810

Numéro de téléphone pour renseignements : +1 203-205-2900

Numéro de téléphone d'urgence:

Pour urgences médicales, appeler le 1-866-949-6465. / +1 303-389-1332 (En dehors des ÉU et du Canada)
Pour une urgence relative au transport, veuillez composer le 1 800 424-9300 (Chemtrec), +1 703 527-3887 à l'extérieur des États-Unis et du Canada (appel à frais virés).

Date de préparation de la FTSS : 8 décembre 2014

Usage du produit et les utilisations déconseillées: Produit d'entretien d'automobile – Pour usage de consommateur et professionnel

2. Reconnaissance des dangers

Note : Ce produit est un produit de consommation et est étiqueté conformément aux règlements de la Commission de Sécurité des Produits de Consommation et pas selon les normes de l'OSHA (E.U.). Les exigences d'étiquetage des produits de consommation ont la priorité sur l'étiquetage de l'OSHA, alors le produit réel ne contiendra pas les éléments d'étiquetage de l'OSHA indiqués ci-dessous sur cette FDS.

Classification selon le SGH :

Classification physique :	Classification en matière de santé :
Liquide inflammable - Catégorie 3	Toxicité orale aiguë - Catégorie 4 Irritation des yeux - Catégorie 2 Irritation cutanée - Catégorie 2 Cancérogène - Catégorie 2 Toxicité pour certains organes cibles - Catégorie 3 (effets sur le SNC et irritation des voies respiratoires) Risque d'aspiration - Catégorie 1

Les éléments d'étiquetage selon le SGH:



Danger!

Déclarations sur les risques

Liquide et vapeur inflammables.
Nocif en cas d'ingestion.
Produit potentiellement mortel s'il est avalé et entre dans les voies respiratoires.
Cause une irritation de la peau.
Cause une irritation grave des yeux.

Phrases d'avertissement

Prévention

Obtenir des instructions spéciales avant l'utilisation.
Ne pas manipuler jusqu'à ce que toutes les mesures de sécurité aient été lues et comprises.
Tenir loin de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.



Fiche signalétique

The Armor All/STP Products Company

44 Old Ridgebury Road
Suite 300
Danbury, CT 06810
Tel. 1-203-205-2900

Peut causer des étourdissements et la somnolence.
Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Soupçonné de causer le cancer.

Réponse

SI AVALÉ : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Ne PAS provoquer de vomissement.

Se rincer la bouche.

SI LE PRODUIT EST EN CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou prenez une douche.

En cas d'irritation cutanée : Obtenir des soins médicaux.

Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

SI INHALÉ : Enlever la personne à l'air frais et la garder confortable pour la respiration.

Appeler un CENTRE ANTIPOISSON ou un médecin, si vous ne vous sentez pas bien.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

Rincez précautionneusement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlevez les lentilles, s'il y a lieu. Continuer de rincer.

Si l'irritation des yeux persiste : Obtenir des soins médicaux.

SI exposé ou concerné: Obtenir un avis médical.

En cas d'incendie : Pour éteindre, utiliser un brouillard d'eau, de la mousse, du dioxyde de carbone ou une poudre extinctrice.

Conserver le récipient bien fermé.
Connecter électriquement ou mettre à la terre le contenant et le matériel de réception.

Utiliser un équipement électrique, de ventilation, d'éclairage et autre antidéflagrant.

N'utiliser que des outils anti-étincelles.

Prenez les mesures de précaution antistatiques.

Éviter de respirer le brouillard, les vapeurs et les pulvérisations.

Bien laver la peau exposée après la manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer durant l'utilisation de ce produit.

Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré.

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, et des protections des yeux ou de visage.

Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Conserver le récipient bien fermé.

Stockez le produit dans un endroit verrouillé.

Élimination

Éliminer le contenu et le contenant conformément aux règlements locaux et nationaux.

3. Composition/information sur les ingrédients

Composant	No CAS	Quantité
Solvant naphtha (pétrole), aromatique léger	64742-95-6	15-35%
2-éthylhexyl nitrate	27247-96-7	15-30%
1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	10-20%
Kérosène hydrosulfurisé	64742-81-0 / 8008-20-6	0-20%
Distillats légers hydrotraités de pétrole	64742-47-8	0-20%
Solvant naphtha aromatique lourd	64742-94-5	1-10%
1,3,5-triméthylbenzène	108-67-8	1-10%
Propylbenzène	103-65-1	1-10%
Naphtalène	91-20-3	<3%
1,2,3-triméthylbenzène	526-73-8	<3%
Xylène	1330-20-7	<3%
Cumène	98-82-8	<3%
2-éthylhexan-1-ol	104-76-7	<3%

Les concentrations exactes sont un secret commercial.

4. Premiers soins



Fiche signalétique

The Armor All/STP Products Company

44 Old Ridgebury Road
Suite 300
Danbury, CT 06810
Tel. 1-203-205-2900

Inhalation : Si les symptômes d'exposition apparaissent, se déplacer à l'air frais. Si la respiration devient difficile, administrer de l'oxygène. Si la respiration a cessée, administrer la respiration artificielle. Obtenir une attention médicale si les symptômes apparaissent et persistent.

Contact avec la peau : Retirer les vêtements contaminés et laver avant de remettre. Laver la peau exposée avec du savon et de l'eau. Si une irritation à la peau ou une rougeur apparaît, obtenir une attention médicale.

Contact avec les yeux : Laver les yeux avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Si l'irritation ou autres symptômes persistent, obtenir une attention médicale.

Ingestion : NE PAS provoquer de vomissement. Si la victime est entièrement consciente, lui faire rincer la bouche avec de l'eau. Obtenir une assistance médicale en appelant un médecin ou un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne qui est inconsciente ou somnolente.

Symptômes les plus importants : Irritant des yeux et de la peau. L'inhalation de brumes ou de vapeurs peuvent provoquer une irritation respiratoire et des effets sur le système nerveux central tels qu'étourdissements, somnolence, maux de tête et nausée. Risque d'aspiration – peut entrer dans les poumons pendant l'ingestion ou le vomissement et provoquer des lésions pulmonaires graves pouvant être fatales. L'ingestion peut également provoquer des effets gastro-intestinaux tels que la nausée, vomissement et diarrhée et des effets sur le système nerveux central. Contient des matières qui peuvent causer le cancer selon des données sur les animaux. Ce risque de cancer dépend du niveau et de la durée d'exposition.

Indication d'une attention médicale immédiate et nécessité d'un traitement spécial : Un traitement médical est requis pour les ingestions pouvant causer un risque d'aspiration. Le produit peut entrer dans les poumons quand on l'avale ou le vomit et causer des blessures aux poumons potentiellement mortelles.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Agent extincteur approprié (ou inapproprié) : Utiliser de la brume, de la mousse, du dioxyde de carbone ou un produit chimique sec. Refroidir les contenants exposés au feu avec un brouillard d'eau.

Dangers spécifiques liés au produit chimique : Liquide et vapeur inflammables. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les espaces confinés et présenter un danger d'incendie ou d'explosion. Les vapeurs peuvent être plus lourdes que l'air et elles peuvent se déplacer le long des surfaces vers des sources d'allumage éloignées et créer un retour de flamme. Les contenants fermés peuvent éclater s'ils sont exposés à la chaleur extrême. La combustion peut produire du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et des oxydes d'azote.

Procédures spéciales pour combattre les incendies : Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive et un vêtement protecteur complet pour les incendies dans les endroits où les produits chimiques sont utilisés ou entreposés.

6. Nettoyage des rejets accidentels

Précautions personnelles, équipements de protection et procédures d'urgence : Éliminer toutes les sources d'ignition et ventiler l'endroit. Portez de l'équipement protecteur approprié.

Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage: Arrêter le déversement à la source si cela est possible de faire sans danger. Absorber à l'aide d'un matériau inerte. Recueillir dans un conteneur adéquat pour son élimination. Nettoyer la zone comme il convient.

Précautions environnementales: Empêcher l'entrée dans l'égout pluvial et les cours d'eau. Rapporter les renversements tel que requis par les règlements locaux et nationaux. Signaler le Centre de Réponse Nationale si un déversement de n'importe quelle quantité rentre dans les eaux navigables, zone contiguë, ou les rivages adjacents.

7. Manutention et entreposage



Fiche signalétique

The Armor All/STP Products Company

44 Old Ridgebury Road
Suite 300
Danbury, CT 06810
Tel. 1-203-205-2900

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Évitez de respirer les vapeurs et les brumes. Laver rigoureusement la peau exposée avec du savon et de l'eau après son usage. Ne pas boire ni manger pendant l'utilisation de ce produit. Garder les conteneurs fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Ne pas autoriser de fumer dans les endroits d'usage ou d'entreposage.

Conserver hors de portée des enfants.

Les conteneurs vides retiennent des résidus de produits et peuvent être dangereux. Ne pas réutiliser les conteneurs vides.

Conditions de sécurité du stockage, y compris toutes incompatibilités :

Rangez dans un endroit sec, frais, bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Stockez le produit dans un endroit verrouillé. Entreposer à l'écart des oxydants et d'autres matières incompatibles. Garder le produit à l'écart des flammes nues, des étincelles et de la chaleur excessive.

8. Contrôles d'exposition / protection personnelle

CHIMIQUE	LIMITE D'EXPOSITION
Solvant naphtha (pétrole), aromatique léger	Pas de limite établie.
2-éthylhexyl nitrate	Pas de limite établie.
1,2,4-Triméthylbenzène	25 ppm - TWA de l'ACGIH
Kérosène hydrosulfurisé (sous forme de vapeur d'hydrocarbures)	200 mg/m ³ - TWA ACGIH TLV (peau)
Distillats légers hydrotraités de pétrole	5 mg/m ³ - TWA OSHA PEL (sous forme de brouillard d'huile) 5 mg/m ³ - TWA ACGIH TLV (par inhalation)
Solvant naphtha aromatique lourd	Pas de limite établie.
1,3,5-triméthylbenzène	25 ppm - TWA de l'ACGIH
Propylbenzène	Pas de limite établie.
Naphtalène	10 ppm - TWA, valeur PEL de l'OSHA 10 ppm - TWA ACGIH TLV (peau)
1,2,3-triméthylbenzène	25 ppm - TWA de l'ACGIH
Xylène	100 ppm - TWA, valeur PEL de l'OSHA 100 ppm - MPT 150 ppm - LECT, valeur TLV de l'ACGIH
Cumène	50 ppm - TWA de l'OSHA, valeur PEL (peau) 50 ppm - TWA, valeur TLV de l'ACGIH
2-éthylhexan-1-ol	5 mg/m ³ - TWA, valeur TLV de l'ACGIH (Sous forme de vapeur et fraction inhalable)

Ventilation : Une ventilation générale devrait être adéquate pour tout usage normal. Pour les opérations au cours desquelles la VLE risque d'être dépassée, une ventilation forcée, comme un ventilation par aspiration à la source, peut être nécessaire pour maintenir l'exposition en dessous des limites applicables.

Protection respiratoire : Aucune sous des conditions normales d'utilisation. Pour les opérations au cours desquelles la VLE est dépassée, il est recommandé de porter un appareil respiratoire recommandé par le NIOSH avec une cartouche contre les vapeurs organiques ou le respirateur fourni. Le choix de l'équipement dépend du type de contaminant et de la concentration. Choisir conformément à 29 CFR 1910.134 et à la bonne pratique d'hygiène industrielle. Pour la lutte contre l'incendie, utiliser un appareil respiratoire autonome.

Gants : Des gants imperméables tels qu'en néoprène ou en nitrile sont recommandés au besoin pour éviter un contact cutané prolongé ou répété.

Protection pour les yeux : Des lunettes de sécurité ou des lunettes étanches sont recommandées si un contact



Fiche signalétique

The Armor All/STP Products Company

44 Old Ridgebury Road
Suite 300
Danbury, CT 06810
Tel. 1-203-205-2900

avec les yeux est possible.

Autres équipement / vêtements de protection : Un vêtement protecteur approprié au besoin pour empêcher un contact cutané prolongé/répété.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence et odeur : Liquide fluide, clair et coloré dont la couleur varie d'incolore à ambrée clair avec une odeur d'hydrocarbures.

État physique : Liquide	Seuil olfactif : Non disponible
pH : Non déterminé.	Tension de vapeur: Non déterminé.
Point initial/limites d'ébullition : Non déterminé.	Densité de vapeur: Non déterminé.
Point de fusion/congélation: Non déterminé.	Pourcentage volatile: 100%
Solubilité dans l'eau: Non déterminé.	Taux d'évaporation: Non déterminé.
Viscosité : Non déterminé.	Teneurs en COV : Non déterminé.
Densité: 0.90	Température d'autoignition: Non déterminé.
Coefficient de distribution eau/huile: Non déterminé.	Propagation de la flamme : Sans objet.
Point d'éclair : 100-150°F (38-66°C) vase clos (Kérosène)	Inflammabilité (solide, gaz) : Sans objet.
Limites d'inflammabilité: LEI : Non déterminé. LES : Non déterminé.	Température de décomposition: Non disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité : Pas normalement réactif.

Stabilité chimique : Stable sous des conditions de manipulation et d'entreposage normales.

Conditions à éviter: Garder à l'écart de la chaleur excessive et des flammes nues.

Substances incompatibles : Oxydants forts et réducteurs.

Produits de décomposition dangereux: La combustion peut produire du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et des oxydes d'azote.

11. Information toxicologique

Effets potentiels sur la santé :

Danger aigus:

Inhalation : Inhalation de brumes ou de vapeurs peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures et des effets sur le système nerveux central tels qu'étourdissement, somnolence, maux de tête et nausée.

Contact avec la peau : Cause une irritation de la peau. Un contact prolongé ou répété peut provoquer un dégraissage et un assèchement de la peau et une dermatite.

Contact avec les yeux : Cause une irritation oculaire, des rougeurs, des larmolements et des douleurs.

Ingestion : Risque d'aspiration – peut entrer dans les poumons pendant l'ingestion ou le vomissement et provoquer des lésions pulmonaires graves pouvant être fatales. L'ingestion peut aussi provoquer des effets gastro-intestinaux tels que la nausée, vomissement et diarrhée et des effets sur le système nerveux central avec symptômes de somnolence, maux de tête, étourdissement et perte de conscience.

Effets chroniques : La surexposition prolongée ou répétée peut provoquer des effets nocifs sur le sang, les reins, le foie et le cœur.

Liste de cancérogénicité: Le naphthalène est classé par le CIRC comme cancérogène humain possible (groupe



Fiche signalétique

The Armor All/STP Products Company

44 Old Ridgebury Road
Suite 300
Danbury, CT 06810
Tel. 1-203-205-2900

2B). Le naphthalène est classé par le NTP comme un cancérigène raisonnablement anticipé pour l'homme. Aucun des autres composants n'est indiqué comme cancérigène par le CIRC, le NTP ou l'OSHA.

Mesures numériques de la toxicité :

ATE calculée du produit :	DL50 oral : 1 587 mg/kg DL50 cutané : 3 819 mg/kg CL50 inhalation : 25,5 mg/l
Kérosène hydrosulfurisé :	DL50 orale du rat - >5,000 mg/kg DL50 peau lapin - >2 000 mg/kg CL50 — inhalation chez les rats : >5,28 mg/l/4 h
Solvant naphta (pétrole), aromatique léger :	DL50 orale du rat - 3 500 mg/kg DL50 peau lapin - >3 160 mg/kg
2-éthylhexyl nitrate :	DL50 orale du rat - >2 000 mg/kg DL50 peau lapin - >4 820 mg/kg CL50 — inhalation chez les rats : >14 mg/l/4 h
1,2,4-Triméthylbenzène:	DL50 orale du rat - 3 280 mg/kg DL50 peau lapin - >3 160 mg/kg CL50 — inhalation chez les rats : 18 mg/l/4 h
Solvant naphtha aromatique lourd :	DL50 orale du rat - >5,000 mg/kg DL50 peau lapin - >2 000 mg/kg CL50 — inhalation chez les rats : >5,28 mg/l/4 h
1,3,5-triméthylbenzène :	DL50 orale du rat - 6 000 mg/kg DL50 peau rat - >4 000 mg/kg CL50 — inhalation chez les rats : 24 000 mg/m ³ /4 h
Propylbenzène :	DL50 orale du rat - 6 040 mg/kg
Naphtalène:	DL50 orale du rat - 2 200-2 600 mg/kg DL50 peau lapin - >2 000 mg/kg
Xylène :	DL50 orale du rat - 4 300 mg/kg DL50 peau lapin - >1 700 mg/kg CL50 — inhalation chez les rats : 5 000 ppm/4 h
Cumène :	DL50 orale du rat - 2 910 mg/kg DL50 peau lapin - 10 578 mg/kg CL50 inhalation rat - 8 000 ppm/4 h

12. Information écologique

Écotoxicité:

Kérosène hydrosulfurisé :	EL50 : Daphnia Magna : 1,4 mg/l/48 h
Solvant naphta (pétrole), aromatique léger :	CL50 Oncorhynchus mykiss - 9,22 mg/l/96 h CE50 : Daphnia Magna : 6,14 mg/l/48 h



Fiche signalétique

The Armor All/STP Products Company

44 Old Ridgebury Road
Suite 300
Danbury, CT 06810
Tel. 1-203-205-2900

1,2,4-Triméthylbenzène: CL50 Oncorhynchus mykiss - 9,22 mg/l/96 h
CE50 : Daphnia Magna : 6,14 mg/l/48 h

Solvant naphtha aromatique lourd :

LL50 : Oncorhynchus mykiss - 25 mg/l/96 h
EL50 : Daphnia Magna : 1,4 mg/l/48 h

1,3,5-triméthylbenzène : CL50 : Carassius auratus - 12,52 mg/l/96 h
CE50 : Daphnia Magna : 6 mg/l/48 h

Naphtalène: CL50 : Oncorhynchus gorbuscha (saumon rose) - 0,96 ppm
48 h CL50 Daphnia magna (puce d'eau) - 2,16 mg/l/48 h

2-éthylhexyl nitrate : CL50 Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) - 1 658 mg/l/96 h
CL50 : Daphnia magna (puce d'eau) - 3 581 mg/l/ 48 h

Xylène : CL50 : Truite arc-en-ciel - 13,5 mg/l/96 h

Cumène : CL50 : Tête-de-boule - 6,32 mg/l/96 h
CL50 : Daphnia - 3,44 mg/l/48 h

Persistance et dégradabilité :

Kérosène hydrosulfurisé : 58,6 % en 28 jours
Solvant naphtha aromatique lourd : 58,6 % en 28 jours
2-éthylhexyl nitrate : Aucune biodégradation observée : 0 % après 28 jours
1,3,5-triméthylbenzène : Aucune biodégradation dans les 180 h.
Propylbenzène : DBO de 21,8 à 43,7 %
Naphtalène: 2 % du DBO théorique atteint en 4 semaines
Xylène : Facilement biodégradable
Cumène : Pas facilement biodégradable

Potentiel de bioaccumulation :

1,3,5-triméthylbenzène : FCB de 161
Propylbenzène : FCB de 138
Xylène : FCB de 6 à 23,4
Cumène : Bioaccumulation jugée improbable dans les organismes aquatiques.

Mobilité dans le sol :

Naphtalène: Mobilité probable faible à moyenne dans le sol.
Xylène : Faible mobilité dans le sol.
Cumène : Faible mobilité dans le sol.

Autres effets indésirables : Pas de données disponibles.

13. Remarques sur l'élimination

S'en débarrasser conformément à toutes les réglementations locales de l'état/provinciales et fédérales.

14. Information sur le transport

Description DOT des matières dangereuses: N'est pas réglementé pour les petits paquets (119 gallons et plus petits).

Description canadienne sur le Transport des Matières Dangereuses (TDG): Non réglementé dans les petits



Fiche signalétique

The Armor All/STP Products Company

44 Old Ridgebury Road
Suite 300
Danbury, CT 06810
Tel. 1-203-205-2900

réipients.

Description IMDG des Marchandises Dangereuses: UN1268, distillats de pétrole, n.o.s., 3, III, quantité limitée, polluant marin

15. Renseignements sur la réglementation

États Unis:

Inventaire EPA TSCA: Tous les composés de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire des Substances Chimiques Toxiques de TSCA (Toxic Substances Control Act).

CERCLA Section 103: Ce produit a une quantité à déclarer de 3 333 lb (1 512 kg), basé sur celle du xylène et du cumène de 100 lb (45 kg) présent à <3 %. Les déversements d'huile doivent être signalés au Centre de Réponse Nationale. De nombreux états ont des exigences de rapport de dégagement plus stricts. Le rapport des déversements requis sous les règlements fédéraux, d'état et locaux.

Catégorie de danger SARA (311/312): Santé aigue, santé chronique, danger d'incendie

SARA 313 : Ce produit contient les produits chimiques suivants assujettis aux exigences de déclaration annuelles sur la libération sous le Titre III de SARA, Section 313 (40 CFR 372):

1,2,4-Triméthylbenzène - 10-20%
Naphtalène - <3%
Xylène - <3%
Cumène - <3%

Canada :

Classification SIMDUT canadienne : Classe B-3 (liquide combustible) - Catégorie D - Division 2 - Subdivision B - (matière toxique causant d'autres effets chroniques).

Loi canadienne sur la protection de l'environnement : Tous les ingrédients sont répertoriés sur la liste intérieure des substances du Canada.

Cette fiche de données de sécurité (FDS) a été préparée selon les critères de la Réglementation des Produits Contrôlés (RPC) et la FDS contient tous les renseignements exigés par la RPC.

16. Autres

Classement NFPA (NFPA 704) :	Santé : 2	Incendie : 2	Instabilité: 0
QUALIFICATION DU SIMD:	Santé : 2*	Incendie : 2	Risque physique : 0

SOMMAIRE DES RÉVISIONS: 8 décembre 2014 : Nouvelle FS SGH.

LES DONNÉES FOURNIES SONT DESTINÉES UNIQUEMENT À ÊTRE UTILISÉES EN LIEN AVEC LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ AU TRAVAIL.